

La mare

Un marigot paresse le long du fleuve.

Des bêtes de tous genres et toutes couleurs s'y croisent, se saluent, se dévorent, jouissent.

Le bruit des mastications, des rugissements, des plaintes et des cris de toutes sortes y est assourdissant. De hauts murs l'entourent pour protéger les oreilles des habitants. L'odeur pestilentielle qui en émane a constraint les autorités à en interdire l'accès et par périodes, l'approche aux citoyens.

Récemment, ceux-ci ont voté une réorganisation drastique de l'endroit pour y bâtir une maison commune dédiée à la bienveillance et à l'entente cordiale.

Des musiciens ont créé une symphonie de la concorde ; des peintres, des sculpteurs et des paysagistes ont proposé des aménagements propices à la sérénité et la créativité ; des parfumeurs ont inventé des fragrances apaisantes ; des architectes ont dessiné des bâtiments laissant entrer la lumière de l'extérieur tout en permettant au public d'assister sans les perturber aux ébats de la faune.

Le budget nécessaire était de loin inférieur à celui alloué chaque année pour contenir la clameur furieuse et l'odeur immonde du marigot hors de portée des citoyens.

Les autorités ont cependant passé outre la volonté et le vote du peuple. En effet la nécessité de protéger le peuple du marigot et de la peste qui en émanait était la principale justification de l'existence des autorités. Protéger le marigot du peuple est plus important que l'inverse.

On a cependant gardé les idées de décos et d'embellissement extérieurs. L'endroit peut se visiter une fois par an, après déplacement temporaire des bêtes et assainissement provisoire du lieu.

C'est beau, impressionnant, cela sent bon l'ordre et la propreté.

Les gens sont satisfaits.

Les bêtes s'ébaubissent et s'épanouissent.

Les autorités se marrent.